

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2020-2021

14 JUILLET 2021

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES RECETTES POUR L'ANNÉE
BUDGÉTAIRE 2021⁽¹⁾

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°251 (2020-2021) n°1 et 2.

Article unique

Les moyens prévus au budget des recettes de la Communauté française pour l'année budgétaire 2021 sont ajustés comme suit :

(En milliers d'euros)

	Evaluation initiale	Variation	Evaluation ajustée
TITRE I - RECETTES COURANTES	10.732.555	-8.622	10.723.933
TITRE II - RECETTES EN CAPITAL	878	329	1.207
Total général	10.733.433	-8.293	10.725.140
dont subdivisions générales	10.637.610	-14.245	10.623.365
dont subdivisions particulières	95.823	5.952	101.775

AJUSTEMENT DU BUDGET DES RECETTES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2021

(En milliers d'euros)

Article	Cé	Désignation du produit	Evaluation initiale	Variation	Evaluation ajustée
TITRE I - RECETTES COURANTES					
SUBDIVISION I - SUBDIVISIONS GÉNÉRALES					
11.01.00	1111 4324 4410	Remboursement des salaires, traitements, subventions-traitements, allocations accessoires du personnel de l'enseignement ou des services de la Communauté ou de l'Etat	25.954	0	25.954
11.02.00	1111	Remboursement de rémunérations d'enseignants mis à la disposition d'ASBL	0	0	0
11.03.00	1111 4324 4410	Remboursement de rémunérations d'enseignants mis à la disposition d'ASBL - Chargés de mission + redevances	10.581	0	10.581
11.41.00	1140	Quote-part à charge des membres du personnel du Ministère de la Communauté française dans les titres-repas	1.502	-21	1.481
16.01.00	1612	Produits divers	6.036	0	6.036
16.02.00	1612	Remboursement de sommes indûment versées	0	3.973	3.973
16.03.00	1612	Droits d'inscription à l'enseignement à distance	93	27	120
16.04.00	1612	Droits d'inscription dans les établissements d'enseignement artistique à horaire réduit subventionnés ou organisés par la Communauté française	4.759	-439	4.320
16.05.00	1612	Droits d'inscription à l'enseignement de promotion sociale	126	-1	125
16.07.00	1611	Produit de la redevance afférente à l'occupation des bâtiments de la Communauté par le Centre hospitalier universitaire de Liège	8.924	0	8.924
16.21.00	1612	Droits d'équivalence des diplômes obtenus à l'étranger	3.309	185	3.494
16.22.00	1612	Droits d'homologation des certificats et diplômes	118	9	127
16.23.00	1611	Produit de la vente des fréquences analogiques	0	0	0
29.01.00	2110 2610	Intérêts de placements et produits de la gestion de la dette	1.500	1.747	3.247
38.01.00	3850	Récupération des déficits des comptes condamnés par la Cour des comptes	0	0	0
46.01.00	4940	Partie attribuée du produit de l'impôt des personnes physiques	2.848.028	-31.727	2.816.301
46.02.00	4940	Partie attribuée du produit de la taxe sur la valeur ajoutée	7.468.167	-555	7.467.612

Article	Cé	Désignation du produit	Evaluation initiale	Variation	Evaluation ajustée
46.05.00	4940	Intervention de l'Etat dans le financement de l'enseignement universitaire dispensé aux étudiants étrangers	82.560	-179	82.381
46.06.00	4511 4934	Correction définitive dotations RW/COCOF (y compris intérêts)	0	493	493
46.07.00	1120	Correction définitive cotisation de responsabilisation (y compris intérêts)	0	0	0
46.08.00	4911 4934	Interventions de la Région Wallonne et de la COCOF relatives à l'accueil des élèves dans l'enseignement spécial	100	0	100
46.10.00	4940	Part de la dotation visée à l'article 47/8 de la loi spéciale de financement du 16 janvier 1989	27.074	-266	26.808
46.11.00	4940	Dotation visée à l'article 47/10 de la loi spéciale de financement du 16 janvier 1989	41.165	0	41.165
46.12.00	4940	Part de la dotation visée à l'article 47/9 de la loi spéciale de financement du 16 janvier 1989	10.064	-416	9.648
46.13.00	4940	Part de la dotation visée à l'article 47/11 de la loi spéciale de financement du 16 janvier 1989	14.884	1	14.885
46.14.00	4630	Remboursement de la contribution à l'Agence de FSE	0	0	0
46.15.00	4640	Recettes perçues dans le cadre de la crise du Covid-19	0	0	0
49.32.00	1612	Recettes résultant de l'application des articles 114 et 115 du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale	10.000	-2.000	8.000
49.33.00	4940	Jardin botanique de MEISE	1.984	0	1.984
49.34.00	4934	Intervention de la Région Wallonne dans l'engagement de personnes en situation de handicap	79	0	79
49.35.00	4940	Remboursement des précomptes chercheurs	0	2.000	2.000
49.37.00	4934 4935 4940	Remboursement des rémunérations du personnel engagé dans le cadre de conventions ACS - APE signées avec toute entité fédérée ou fédérale	56.003	12.891	68.894
49.38.00	4934 4935	Contributions du FOREM et d'ACTIRIS dans les rémunérations payées dans le cadre de l'exécution de l'arrêté royal n°25 du 24 mars 1982 créant un programme de promotion de l'emploi dans le secteur non marchand	3.474	-1.165	2.309
49.39.00	4934 4940	Interventions de la Région bruxelloise et de la Région wallonne dans le cadre des programmes de transition professionnelle	10.661	851	11.512
49.40.00	4940	Intervention de l'Etat Fédéral dans les rémunérations	0	0	0
Total SUBDIVISION I - SUBDIVISIONS GÉNÉRALES			10.637.145	-14.592	10.622.553

Article	Cé	Désignation du produit	Evaluation initiale	Variation	Evaluation ajustée
SUBDIVISION II - SUBDIVISIONS PARTICULIÈRES					
06.04.11	3810	Recettes diverses, droits d'inscription, produit de la vente de périodiques, subsides d'institutions internationales pour des actions communautaires - cf. D.O. 11 - P.A. 12 - F.B.M. 0101	333	-4	329
38.10.11	3810	Dotations et avances de la Loterie nationale -cf. D.O. 11 - P.A. 36 - F.B.M. 0101	20.419	1.219	21.638
38.40.11	3840	Recettes diverses -cf. D.O. 11 - P.A. 37 - F.B.M. 0102	1	0	1
46.04.11	4610 4630 4640	Recettes affectées au Fonds d'urgence et de soutien face à l'épidémie de Covid-19 -cf. D.O. 11 - P.A. 02 - F.B.M. 0105	0	0	0
49.26.11	4926 3840 3850	Contributions dues par la Communauté germanophone dans le cadre du protocole d'accord bilatéral entre la Communauté germanophone et la Communauté française en matière de prévention et de lutte contre le dopage dans le sport, des amendes administratives aux sportifs d'élites, aux fédérations sportives, organisateurs et les rétributions de prestations pour le compte des tiers -cf. D.O. 11 - P.A. 20 - F.B.M. 0101	41	0	41
38.01.15	3840	Correction des avances aux organismes assureurs -cf. D.O. 15 - P.A. 12 - F.B.M. 0106	0	4.200	4.200
30.02.17	3300	Récupérations d'allocations familiales, recouvrement de parts contributives et intervention du fédéral dans le domaine de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse -cf. D.O. 17 - P.A. 14 - F.B.M. 3304	13.460	1.116	14.576
38.50.17	3850	Recettes résultant de l'application du décret du 31 mars 2004 relatif à l'adoption -cf. D.O. 17 - P.A. 13 - F.B.M. 0101	60	9	69
16.14.18	1612	Remboursement de matériel dégradé ou d'aide financière induite à un justiciable -cf. D.O. 18 - P.A. 11 - F.B.M. 0101	20	0	20
49.40.18	4940	Fonds budgétaire relatif aux missions définies à l'article 69 de la loi du 30 mars 1994 portant des dispositions sociales et pour les missions définies dans le Décret du 13 octobre 2016 relatif à l'agrément et au subventionnement des partenaires apportant l'aide aux justiciables -cf. D.O. 18 - P.A. 32 - F.B.M. 0101	6.794	0	6.794
16.08.20	1612	Indemnités pour dégâts occasionnés au matériel fourni en prêt, produit de la vente de matériel déclassé et produit des prêts payants -cf. D.O. 20 - P.A. 15 - F.B.M. 1232	101	-1	100
16.13.20	1612	Frais d'inscription aux colloques, stages et séminaires organisés par le Centre culturel Marcel Hicter -cf. D.O. 20 - P.A. 05 - F.B.M. 0101	850	0	850

Article	Cé	Désignation du produit	Evaluation initiale	Variation	Evaluation ajustée
49.45.20	3910	Recettes en provenance de l'Union européenne en vue de financer le fonctionnement du Point de Contact Culture Europe -cf. D.O. 20 - P.A. 19 - F.B.M. 1203	26	-8	18
16.09.22	1612	Droits d'inscription, taxes, amendes et interventions communales perçus dans les Centres de lecture publique de la C.F. - Produits de la vente de biens ou de services -cf. D.O. 22 - P.A. 11 - F.B.M. 1230	139	0	139
16.11.25	3690	Contribution de la R.T.B.F. et des radios privées (article 27 du décret du 19 juillet 1991) -cf. D.O. 25 - P.A. 34 - F.B.M. 3101	1.519	-382	1.137
16.24.25	4940	Recettes LTE -cf. D.O. 25 - P.A. 11 - F.B.M. 0102	0	0	0
06.05.26	3810	Recettes diverses, donations, legs, dotation de la Loterie nationale, droits d'inscription, abonnements, redevances, produits d'impôts, de taxes, parrainage commercial dans le domaine sportif -cf. D.O. 26 - P.A. 11 - F.B.M. 1233	15.566	-179	15.387
28.01.40	2610	Intérêts des produits financiers placés des fondations, donations, legs et prix, et remboursement des placements venus à échéance -cf. D.O. 40 - P.A. 42 - F.B.M. 0101	78	0	78
39.06.40	3910	Interventions des Fonds européens en faveur de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles - Enseignement obligatoire de plein exercice, ordinaire et spécialisé, et enseignement en alternance -cf. D.O. 40 - P.A. 80 - F.B.M. 3002	22.080	0	22.080
39.07.40	3910	Interventions des Fonds européens en faveur de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles - Enseignement de promotion sociale -cf. D.O. 40 - P.A. 80 - F.B.M. 3001	5.500	0	5.500
30.01.47	3431	Remboursement des allocations d'études -cf. D.O. 47 - P.A. 10 - F.B.M. 3302	305	0	305
39.12.52	4911 4934 4935 4940	Interventions des Fonds européens, des Fonds sectoriels, subventions régionales, provinciales et fédérales en faveur des programmes d'actions en relation avec l'équipement de l'enseignement technique et professionnel -cf. D.O. 52 - P.A. 94 - F.B.M. 0103	1.765	0	1.765
49.36.52	4934	Intervention de la Région Wallonne en faveur du renforcement et la valorisation de l'enseignement en alternance -cf. D.O. 52 - P.A. 94 - F.B.M. 0106	4.000	0	4.000
39.15.55	3910	Interventions des Fonds européens en faveur de programmes d'actions en relation avec l'enseignement supérieur -cf. D.O. 55 - P.A. 91 - F.B.M. 0101	2.353	0	2.353

Article	Cé	Désignation du produit	Evaluation initiale	Variation	Evaluation ajustée
39.17.58	3910	Intervention du Fonds social européen en faveur de programmes d'action et de formation de réinsertion professionnelle à l'intervention de l'enseignement à distance -cf. D.O. 58 - P.A. 30 - F.B.M. 0101	0	0	0
Total SUBDIVISION II - SUBDIVISIONS PARTICULIÈRES			95.410	5.970	101.380
Total TITRE I - RECETTES COURANTES			10.732.555	-8.622	10.723.933
TITRE II - RECETTES EN CAPITAL					
SUBDIVISION I - SUBDIVISIONS GÉNÉRALES					
76.01.00	7632	Produits de la vente ou de l'octroi de tous autres droits réels sur des immeubles	0	700	700
76.02.00	7632	Produit de la vente d'autres biens patrimoniaux	420	-353	67
76.03.00	7720	Recettes diverses	45	0	45
76.04.00	7632	Produits du règlement des litiges	0	0	0
Total SUBDIVISION I - SUBDIVISIONS GÉNÉRALES			465	347	812
SUBDIVISION II - SUBDIVISIONS PARTICULIÈRES					
87.03.17	8710	Remboursements des prêts accordés aux services agréés de l'aide à la jeunesse et des organismes agréés d'adoption -cf. D.O. 17 - P.A. 14 - F.B.M. 8101	83	0	83
86.01.22	8610	Remboursements de prêts accordés à des éditeurs -cf. D.O. 22 - P.A. 24 - F.B.M. 0101	250	0	250
86.02.22	8610	Remboursements de prêts accordés à des libraires -cf. D.O. 22 - P.A. 24 - F.B.M. 8104	50	0	50
87.02.47	8720	Remboursements des prêts d'études -cf. D.O. 47 - P.A. 10 - F.B.M. 8203	30	-18	12
Total SUBDIVISION II - SUBDIVISIONS PARTICULIÈRES			413	-18	395
Total TITRE II - RECETTES EN CAPITAL			878	329	1.207

Article	Cé	Désignation du produit	Evaluation initiale	Variation	Evaluation ajustée
Total général			10.733.433	-8.293	10.725.140
dont subdivisions générales			10.637.610	-14.245	10.623.365
dont subdivisions particulières			95.823	5.952	101.775